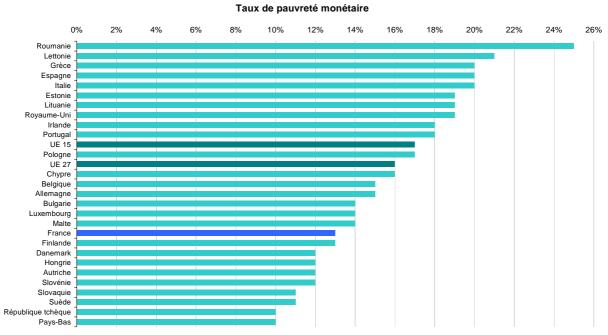
Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010 Proposition d'indicateurs phares

Défi n°6 (6.1.1): Le taux de pauvreté monétaire

La pauvreté monétaire touche 13% des personnes en France en 2007, mais presque 30% de celles vivant dans des familles monoparentales. La moyenne européenne se situe à 16%, avec des écarts importants entre pays. Après avoir nettement diminué dans les années 1970-1980, et être resté sur une tendance à la baisse dans les années 1990, le taux de pauvreté ne se réduit plus.



Source: Insee, Eurostat, 2009. Note: 2007 pour la France, le Royaume-uni et l'Irlande; 2006 pour les autres pays et l'UE. France métropolitaine

Définition

Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros) fixé à 60% du niveau de médian national (le niveau de vie dépassé par la moitié de la population, après transferts sociaux et fiscaux).

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010 Proposition d'indicateurs phares

Objectifs du défi 6 la stratégie nationale concernant la démographie, l'immigration et l'inclusion sociale

Ce défi vise à préserver les systèmes de protection sociale et s'attache à lutter contre toutes les exclusions dues notamment à l'âge, à la pauvreté, à l'insuffisance d'éducation et de formation. Ces choix stratégiques impliquent notamment de:

- -faciliter l'accès le maintien et le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées ou qui risquent de l'être,
- -anticiper les effets des changements démographiques et développer la solidarité intergénérationnelle

Enjeux

Si le Revenu national permet d'évaluer la prospérité économique moyenne, il ne renseigne pas sur la façon dont cette prospérité est partagée entre les individus. Pour appréhender l'objectif de cohésion sociale, central dans le concept de développement durable, il faut également prendre en compte les inégalités de revenus et, en amont, les inégalités d'accès à l'emploi et à l'éducation. Le principal indicateur mobilisé à cet effet est le taux de pauvreté monétaire, c'est-à-dire la part des personnes dont le niveau de vie (revenu disponible une fois pris en compte impôts et prestations sociales et compte tenu de la composition du ménage) est inférieur à 60% du niveau de vie médian.

Analyse

En France métropolitaine, le seuil de pauvreté (à 60 % du niveau de vie médian) se situe à 10 900 € en 2007 (soit 910 € mensuels).

La pauvreté monétaire ainsi définie touche 13% des personnes en 2007, mais presque 30% des familles monoparentales. La moyenne européenne se situe à 16%, avec des écarts importants entre pays : 11 ou 12% en Suède et au Danemark, contre 19 à 20 % au Royaume-Uni, en Italie ou en Espagne. Après avoir nettement diminué dans les années 1970-1980, et être resté sur une tendance à la baisse dans les années 1990, le taux de pauvreté ne se réduit plus.

Pour en savoir plus

- http://www.insee.fr (Insee)
- http://epp.eurostat.ec.europa.eu (Eurostat)
- http://www.ifen.fr (SoeS environnement)